



Liquidation personnelle

Par Visiteur

Suite aux dépassement capitaux propre, j'ai fait une cessation d'activité et revendu le matériel à une société il y a deux ans.mais le produit de la vente ne couvre pas les dettes.je souhaite finaliser avec une liquidation.Le comptable peut faire avec un débours de 3000 ?ht.Je souhaiterai faire moi meme cette opération.Es ce possible
PS la société qui a fait le rachat m'appartient et je suis le gérant.

Par Visiteur

Bonjour.

Avez vous fait l'objet d'un redressement judiciaire puisque vous étiez en cessation de paiement?

Avez vous fait une demande de redressement ou de liquidation judiciaire dans les 45 jours qui ont suivi la cessation de paiement?

Vous voulez réaliser vous même la liquidation ou est-ce que vous comptez demander la liquidation judiciaire de votre société?

Cordialement.